

Compte rendu de la commission développement CDV 22 du 9 juin 2010

Présents : Gault Patrice (BN ile Grande), Pelletier Jérémie (CN Plestin), Coudray François (SN St Quay-Portrieux), Le Calvez Gael (SN St Quay-Portrieux), Furet Yvon (CDV22), Sébastien Allard (CN Plérin), Le Bars Joran (Sextant), Pierre Gaubert (CMV St Brieuc), Arnaud Fautrat (CN St Cast)

- **Informations réglementaires**

- Division 240 (Arrêté du 4/12/2009)
Exemption du matériel de sécurité et conditions de dispense des moyens de prévention des chutes des personnes à l'eau pour les activités organisées par les clubs affiliés et structures membres de la ffvoile. (voir document en annexe)
- Instruction sur les sorties en bateau collectif
Une instruction concernant l'encadrement des sorties en bateau collectif cosignée par les Affaires maritimes et le ministère des Sports va bientôt être publiée au BO. Elle offrira la possibilité d'organiser des sorties en mer (balade, découverte de l'environnement,...) à partir de bateau d'une longueur de 6 à 12 m avec un encadrement disposant au choix d'un diplôme MJS ou Marine marchande (Capitaine 200, Moniteur fédéral CQP, BEES,BEPJEPS,...)
- Recommandations et prescriptions fédérales relatives à l'organisation des pratiques dans les clubs, écoles de voile et autres établissements d'activité physique et sportive qui organisent une activité voile. (voir document en annexe)
- Règlement des diplômes, des qualifications, des fonctions de club et des formations de la FFVoile. (voir document en annexe)

Vous pouvez retrouver tous les textes réglementaires sur le site du CDV à l'adresse suivante :

<http://www.cdv22.com/le-cdv-22/les-textes-reglementaires>

- **Formation continue des professionnels et des dirigeants bénévoles des clubs**

Comme chaque année le CDV met en place des formations continues à destination des professionnels et des dirigeants des clubs. Cette année deux stages se sont déroulés, l'un sur la gestion informatique des classements de régates (FREG) et l'autre sur la création et la mise à jour d'un site Internet (Joomla).

Le principe de ces formations est d'apporter un complément de formation aux professionnels et dirigeants du nautisme tout en utilisant les droits à formation et les fonds de la formation continue qui sont pour l'instant très peu utilisés dans notre secteur d'activité. Pour la mise en place de ces formations nous pouvons faire appel à tous types de prestataires en fonction des compétences nécessaires (centres nautiques, prestataires privés,...), le coût étant calculé de façon à avoir une prise en charge totale par les organismes collecteurs des fonds de la formation continue.

Pour l'automne 2010 et le printemps 2011 voici la liste des thèmes proposés. Un calendrier et une fiche d'inscription seront diffusés aux clubs début septembre sachant que les périodes retenues sont Novembre, Décembre et janvier en dehors des périodes de vacances scolaires.

- Formation Freg (logiciel de classements)
- Formation informatique
- Formation gestion financière
- Formation gestion de production
- Formation réglementation
- Formation Anglais technique
- Formation photos/Vidéos/Création site Internet
- Formation stage technique sur un support spécifique
- Formation Mécanique moteur marin
- Formation Micro Météo
- Formation matelotage
- Formation Voilerie

- **Groupement d'achats de matériels**

- Présentation par Jorand du fonctionnement du site internet de Sextant Central
- Accompagnement et renforcement de la démarche de la Ligue Bretagne de Voile.
La Ligue va engager une démarche de groupement d'achat auprès des centres nautiques bretons et notamment au niveau des flottes de catamaran pour l'année 2011. Les clubs seront destinataires de cette information très prochainement.
En parallèle un groupe de travail du CDV doit établir un cahier des charges concernant une gamme de matériel type EFV répondant bien aux attentes des centres nautiques. Ce cahier des charges serait soumis à différents constructeurs et intégrerait la notion de recyclage du matériel en fin de vie.
- Création d'une bourse d'échange de matériel au niveau départemental
Suite au constat que du matériel reste non utilisé sur certaines périodes de l'année ou que des flottes deviennent inadaptées en fonction de l'évolution du public d'un centre nautique et qu'en parallèle d'autres centres nautiques ont des besoins ponctuels de matériel, cette bourse d'échange (troc, location,...) va être créée.

- **Point sur les démarches de promotion en cours**

- **Site Internet**
Rappel sur Mise en place d'un nouveau site Internet dédié aux événements "voile" du département de façon à en assurer une meilleure promotion.

Le site des événements « voile » permet à chaque club à partir d'un espace d'administration sécurisé d'ajouter ses régates (les plus importantes)

L'adresse du site: <http://www.voile-cotesdarmor.com>

Pour rappel les sites gérés par le CDV au bénéfice des clubs :

- Le site du CDV 22 (vie des clubs et du Comité Départemental): <http://www.cdv22.com>
- Le site grand public présentant toutes les activités nautiques de nos centres: <http://www.nautisme-cotesdarmor.com>

- Le site grand public dédié aux événements "Voile" du Département:
<http://www.voile-cotesdarmor.com>

Nous rappelons l'importance de mettre également à jour les informations des clubs sur le site <http://www.nautisme-cotesdarmor.com> (en effet il y a de nombreux tarifs qui correspondent à l'année 2009) sachant que ce site figure en première place sur Google à partir des mots clés "activité nautique" et sur bien d'autres mots clés.

Afin de simplifier l'accès aux mises à jour du site Evénements "Voile" et du site des activités nautiques "nautisme-cotesdarmor.com" nous avons attribué à chaque club les mêmes identifiants pour gérer les deux sites.

- **Salon nautique de Paris**

Cette année les permanences d'accueil sur ce salon seront assurées par le niveau régional (nautisme en Bretagne), cependant il sera possible pour chaque département ou club ou commune de mettre en place un temps fort sur l'espace animation du stand. Un calendrier devrait être établi début septembre il faut donc déjà y réfléchir.

- **Une nouvelle brochure promotionnelle du Nautisme départemental**

Le Comité Départemental du Tourisme va créer une nouvelle brochure de promotion du nautisme notamment pour le prochain salon nautique. Elle a pour objectif de promouvoir nos activités et non de recenser l'intégralité de nos structures comme un annuaire. Plusieurs entrées dans le document sont prévues, par secteur géographique, par type d'attentes clientèles (démarche affinitaire), par réseaux. Des zooms sur certains prestataires nautiques apparaîtront pour illustrer les différentes thématiques.